



PRÉFET DE LA RÉGION PAYS DE LA LOIRE

**Arrêté modificatif portant délimitation
de zonage archéologique**

DIRECTION REGIONALE DES
AFFAIRES CULTURELLES

Service Régional de l'Archéologie

**LE PREFET DE LA REGION PAYS DE LA LOIRE,
PRÉFET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE**

Officier de la Légion d'Honneur
Commandeur de l'Ordre National du Mérite

VU le code du Patrimoine, notamment ses articles L.522-4, L.522-5 et R.523-6 prévoyant la possibilité de définir, dans le cadre de l'établissement de la carte archéologique nationale, des zones de présomption de prescriptions archéologiques, préalablement à la réalisation de projets d'aménagement affectant le sous-sol ;

VU l'arrêté n°2014/SGAR/DRAC/123, du 20 juin 2014 de Monsieur Henri-Michel COMET, préfet de la région Pays-de-la-Loire, portant délégation de signature à Monsieur Louis BERGES, directeur régional des affaires culturelles des Pays de la Loire ;

VU l'arrêté n° 2016/DRAC/1 du 29 février 2016, signé de monsieur Louis BERGES, directeur régional des affaires culturelles, portant subdélégation de signature administrative et financière ;

VU l'avis de la Commission interrégionale de la recherche archéologique sur le zonage archéologique objet du présent arrêté, en date des 4 et 5 novembre 2015 ;

VU l'arrêté n° 437 du 15 décembre 2010 portant délimitation d'un zonage archéologique sur la commune de SAINT-MEME-LE-TENU (44) ;

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de compléter le zonage et les seuils visés dans l'arrêté n° 437 du 15 décembre 201 ;

CONSIDERANT que des vestiges archéologiques intéressant l'histoire des civilisations à différentes périodes chronologiques sont présents sur plusieurs zones dans le périmètre du territoire de la commune concernée par le présent arrêté ;

CONSIDERANT que leur protection implique la transmission de permis de construire, de démolir et d'autorisations d'installations et travaux divers au préfet de région ;

ARRETE
(n°287)

Article 1^{er} : Les zones définies dans le cadre de l'établissement de la carte archéologique nationale sur la commune de MACHECOUL/SAINT-MEME (44) sont indiquées dans l'annexe 1 (tableau) et délimitées dans l'annexe 2 (carte) du présent arrêté.

Article 2 : : Les projets d'aménagement entrant dans le champ d'application de l'article R.523-4 du code du Patrimoine doivent faire l'objet d'une saisine du préfet de région (Direction régionale des affaires culturelles – Service régional de l'archéologie – 1 rue Stanislas Baudry - BP 63518 - 44035 Nantes Cedex 1) dans les périmètres des zones et au-dessus des seuils définis en annexes 1 et 2 du présent arrêté.

Article 3 : En dehors des zones définies par le présent arrêté, les alinéas 2 à 6 de l'article R. 523-4 du code du Patrimoine s'appliquent.

Article 4 : En application de l'article R.523-6 du code du Patrimoine, le présent arrêté sera publié au Recueil des actes administratifs de la Préfecture du département de LOIRE-ATLANTIQUE. Une copie de l'arrêté et de ses annexes sera adressée par le Préfet du département au Maire concerné, aux fins d'affichage en mairie pendant un délai d'un mois minimum.

Article 5 : Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Nantes, le 28 juin 2016

Pour le Directeur régional des affaires culturelles
et par délégation,
L'adjoint au Conservateur régional de l'archéologie
Conservateur en Chef du patrimoine
Jean-Philippe BOUVET

Service régional de l'archéologie, DRAC des Pays-de-la-Loire, zones de présomptions archéologiques de la commune de : MACHECOUL

Seuil en m²	Zone	Numéro de l'EA	Nom du site / Lieu-dit-cadastral	(Chronologie) vestiges
zonage de saisine seuil à 100m²	2	44 087 0002	L'ANGLE (1) / LES SEPT HOMMEES	(Bas moyen-âge - Epoque moderne) maison forte ?
zonage de saisine seuil à 100m²	4	44 087 0004	LA VIGNE/LE BOURG ST MARTIN / LA VIGNE/LE BOURG ST MARTIN	(Moyen-âge classique?) enclos circulaire ?
zonage de saisine seuil à 100m²	4	44 087 0004	LA VIGNE/LE BOURG ST MARTIN / LA VIGNE/LE BOURG ST MARTIN	(Moyen-âge classique?) talus
zonage de saisine seuil à 100m²	4	44 087 0004	LA VIGNE/LE BOURG ST MARTIN / LA VIGNE/LE BOURG ST MARTIN	(Moyen-âge classique?) vivier ?
zonage de saisine seuil à 100m²	5	44 087 0005	CHATEAU DE MACHECOUL / BOURG SAINT-MARTIN / LE CHATEAU	(Bas moyen-âge - Epoque moderne) château fort
zonage de saisine seuil à 100m²	6	44 087 0006	PRIEURE SAINTE-MARIE-MADELEINE / QUINQUENEVANT	(Moyen-âge) cimetière
zonage de saisine seuil à 100m²	6	44 087 0006	PRIEURE SAINTE-MARIE-MADELEINE / QUINQUENEVANT	(Moyen-âge) crypte
zonage de saisine seuil à 100m²	6	44 087 0006	PRIEURE SAINTE-MARIE-MADELEINE / QUINQUENEVANT	(Moyen-âge) escalier
zonage de saisine seuil à 100m²	6	44 087 0006	PRIEURE SAINTE-MARIE-MADELEINE / QUINQUENEVANT	(Moyen-âge) prieuré
zonage de saisine seuil à 100m²	6	44 087 0006	PRIEURE SAINTE-MARIE-MADELEINE / QUINQUENEVANT	(Moyen-âge) sarcophage
zonage de saisine seuil à 100m²	8	44 087 0008	ABBAYE NOTRE-DAME DE LA CHAUME / NOTRE DAME DE LA CHAUME	(Moyen-âge classique - Epoque moderne) cimetière
zonage de saisine seuil à 100m²	8	44 087 0008	ABBAYE NOTRE-DAME DE LA CHAUME / NOTRE DAME DE LA CHAUME	(Moyen-âge classique - Epoque moderne) monastère
zonage de saisine seuil à 100m²	10	44 087 0010	/ LES CHAUMES	(Haut moyen-âge - Epoque moderne) cimetière
zonage de saisine seuil à 100m²	16	44 087 0016	Les Basses Noés / La Clartière	(Néolithique - Âge du bronze) occupation
zonage de saisine seuil à 100m²	16	44 087 0016	Les Basses Noés / La Clartière	(Néolithique - Âge du bronze) sépulture
zonage de saisine seuil à 100m²	18	44 087 0018	ABBAYE DE LA CHAUME / La Chaume	(Néolithique - Âge du bronze) occupation

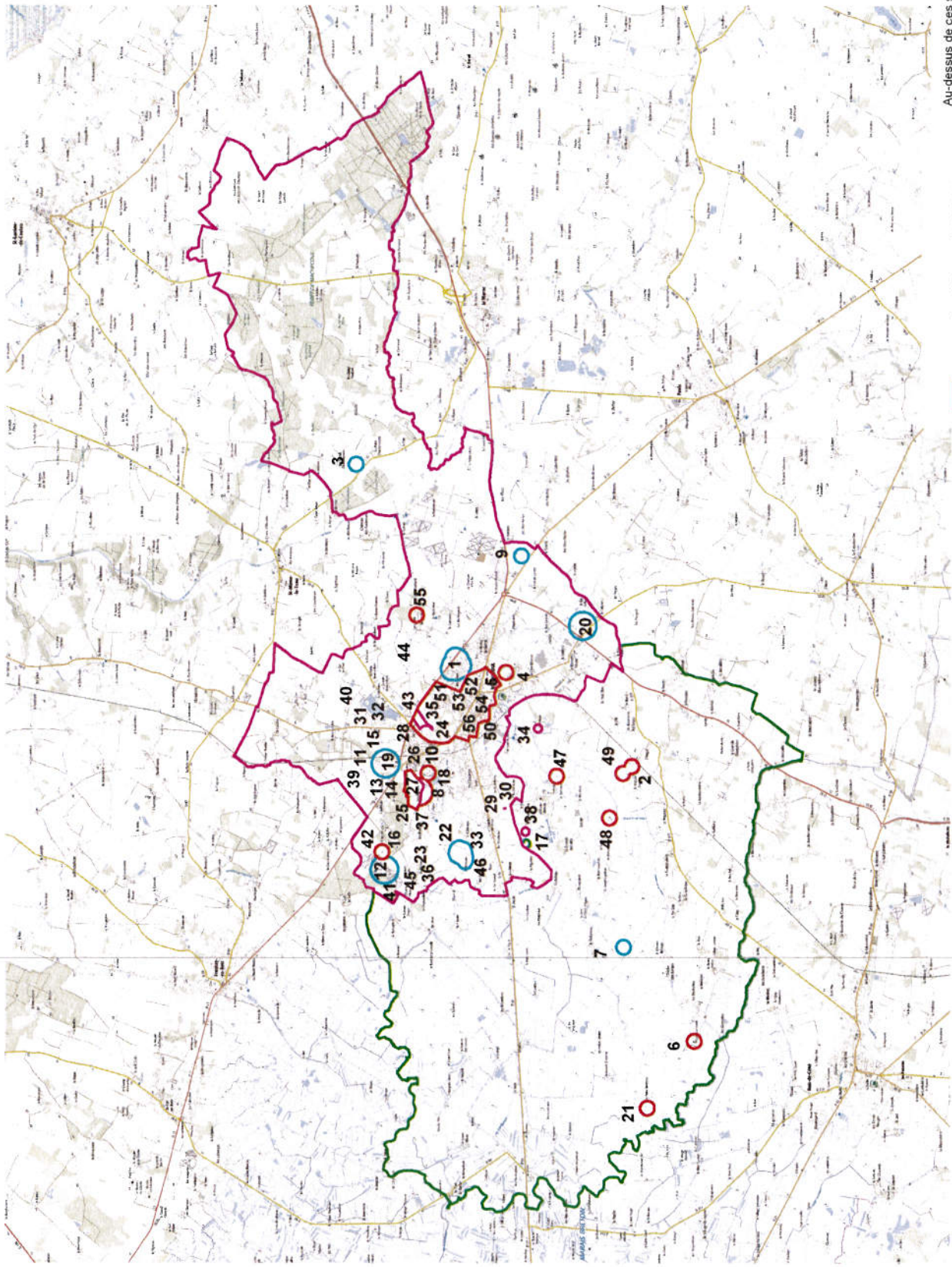
zonage de saisine seuil à 100m²	21	44 087 0021	LA PETITE BRETECHE / LE PRES GRIVEAU	(Néolithique) dolmen ?
zonage de saisine seuil à 100m²	24	44 087 0024	EGLISE SAINTE-CROIX /	(Moyen-âge classique - Epoque moderne) chapelle
zonage de saisine seuil à 100m²	24	44 087 0024	EGLISE SAINTE-CROIX /	(Moyen-âge classique - Epoque moderne) motte castrale ?
zonage de saisine seuil à 100m²	25	44 087 0025	ABBAYE ND DE LA CHAUME / LE PRE A VACHE DE L'AUBRAYE	(Paléolithique supérieur final - Néolithique final) occupation
zonage de saisine seuil à 100m²	26	44 087 0026	ABBAYE NOTRE-DAME DE LA CHAUME 2 / L'ENCLOS	(Premier Age du fer - Second Age du fer) four
zonage de saisine seuil à 100m²	26	44 087 0026	ABBAYE NOTRE-DAME DE LA CHAUME 2 / L'ENCLOS	(Premier Age du fer - Second Age du fer) occupation
zonage de saisine seuil à 100m²	26	44 087 0026	ABBAYE NOTRE-DAME DE LA CHAUME 2 / L'ENCLOS	(Premier Age du fer - Second Age du fer) production de sel
zonage de saisine seuil à 100m²	27	44 087 0027	ABBAYE ND DE LA CHAUME 3 / LE PRE A VACHE DE L'AUBRAYE	(Haut-empire - Bas-empire) occupation
zonage de saisine seuil à 100m²	35	44 087 0035	ZAC RICHEBOURG SAINTE CROIX /	(Age du bronze ancien - Haut moyen-âge) occupation Tène ancienne
zonage de saisine seuil à 100m²	43	44 087 0043	SAINTE-CROIX (2) / LE CHARREAU DES ANGLES	(Néolithique) occupation
zonage de saisine seuil à 100m²	47	44 087 0047	SAINTE-MICHEL / LES BUTTES	(Bas moyen-âge? - Epoque moderne?) maison forte ?
zonage de saisine seuil à 100m²	48	44 087 0048	LE BOIS HUGUENOT / LA FIAGE / LE BOIS DES HUGUENOTS...	(Moyen-âge classique) motte castrale ?
zonage de saisine seuil à 100m²	49	44 087 0049	L'ANGLE (2) / LES SEPT HOMMEES	(Moyen-âge classique) motte castrale ?
zonage de saisine seuil à 100m²	50	44 087 0050	ANCIENNE EGLISE PAROISSIALE DE LA TRINITE /	(Moyen-âge classique - Epoque moderne) cimetière
zonage de saisine seuil à 100m²	50	44 087 0050	ANCIENNE EGLISE PAROISSIALE DE LA TRINITE /	(Moyen-âge classique - Epoque moderne) église
zonage de saisine seuil à 100m²	51	44 087 0051	PRIEURE SAINT BLAISE /	(Moyen-âge classique - Epoque contemporaine) prieuré
zonage de saisine seuil à 100m²	52	44 087 0052	BOULEVARD DU CANAL /	(Néolithique moyen - Néolithique récent) occupation Malignons
zonage de saisine seuil à 100m²	53	44 087 0053	VIVIER /	(Epoque moderne) vivier
zonage de saisine seuil à 100m²	54	44 087 0054	RUE DES BANCs /	(Haut moyen-âge - Moyen-âge classique) fosse
zonage de saisine seuil à 100m²	54	44 087 0054	RUE DES BANCs /	(Haut moyen-âge - Moyen-âge classique) fossé
zonage de saisine seuil à 100m²	54	44 087 0054	RUE DES BANCs /	(Haut moyen-âge - Moyen-âge classique) foyer

zonage de saisine seuil à 100m²	54	44 087 0054	RUE DES BANCS /	(Haut moyen-âge - Moyen-âge classique) occupation
zonage de saisine seuil à 100m²	54	44 087 0054	RUE DES BANCS /	(Haut moyen-âge - Moyen-âge classique) parcellaire ?
zonage de saisine seuil à 100m²	55	44 087 0055	GARGOULET / LE GARGOULET	(Epoque moderne - Epoque contemporaine) manoir
zonage de saisine seuil à 100m²	56	44 087 0056	VILLE MEDIEVALE ET MODERNE /	(Moyen-âge - Période récente) ville
zonage de saisine seuil à 3000m²	1	44 087 0001	LES PRISES / LOTISSEMENT DES PRISES	(Néolithique récent) enceinte Kerougou
zonage de saisine seuil à 3000m²	3	44 087 0003	LES PETITS CHARDONNETS / LES PETITS CHARDONNETS	(Epoque indéterminée) enclos rectilinéaire
zonage de saisine seuil à 3000m²	7	44 087 0007	LE CHIRON BOILEAU / LE CHIRON BOILEAU	(Epoque indéterminée) enclos curvilinéaire
zonage de saisine seuil à 3000m²	9	44 087 0009	LES GRAINES / LES GRAINES	(Epoque indéterminée) enclos rectilinéaire
zonage de saisine seuil à 3000m²	12	44 087 0012	LES BERNARDIERES / LES BERNARDIERES	(Haut-empire) habitat
zonage de saisine seuil à 3000m²	19	44 087 0019	LA CAILLETTELE II /	(Second Age du fer) ferme ?
zonage de saisine seuil à 3000m²	20	44 087 0020	LA SEIGLERIE /	(Haut moyen-âge) fossé
zonage de saisine seuil à 3000m²	20	44 087 0020	LA SEIGLERIE /	(Haut moyen-âge) habitat
zonage de saisine seuil à 3000m²	33	44 087 0033	LE MORICAIS (1) / LES MORETTERIES...	(Néolithique) occupation
zonage de saisine seuil à 3000m²	41	44 087 0041	LES BERNARDIERES (1) / L'OUCHE ANGE BOEUFs..	(Néolithique récent - Néolithique final) occupation
zonage de saisine seuil à 3000m²	46	44 087 0046	LE MORICAIS (2) / LES MORETTERIES...	(Moyen-âge?) enclos ?
zonage de saisine seuil à 3000m²	46	44 087 0046	LE MORICAIS (2) / LES MORETTERIES...	(Moyen-âge?) occupation
zonage de saisine seuil à 3000m²	52	44 087 0052	BOULEVARD DU CANAL /	(Néolithique moyen - Néolithique récent) occupation Maignons
zonage de saisine seuil à 3000m²	54	44 087 0054	RUE DES BANCS /	(Haut moyen-âge - Moyen-âge classique) fosse
zonage de saisine seuil à 3000m²	54	44 087 0054	RUE DES BANCS /	(Haut moyen-âge - Moyen-âge classique) fossé
zonage de saisine seuil à 3000m²	54	44 087 0054	RUE DES BANCS /	(Haut moyen-âge - Moyen-âge classique) foyer
zonage de saisine seuil à 3000m²	54	44 087 0054	RUE DES BANCS /	(Haut moyen-âge - Moyen-âge classique) occupation

zonage de saisine seuil à 3000m²	54	44 087 0054	RUE DES BANCS /	(Haut moyen-âge - Moyen-âge classique) parcellaire ?
zonage de saisine seuil à 10000m²	4	44 087 0004	LA VIGNE/LE BOURG ST MARTIN / LA VIGNE/LE BOURG ST MARTIN	(Moyen-âge classique?) enclos circulaire ?
zonage de saisine seuil à 10000m²	4	44 087 0004	LA VIGNE/LE BOURG ST MARTIN / LA VIGNE/LE BOURG ST MARTIN	(Moyen-âge classique?) talus
zonage de saisine seuil à 10000m²	4	44 087 0004	LA VIGNE/LE BOURG ST MARTIN / LA VIGNE/LE BOURG ST MARTIN	(Moyen-âge classique?) vivier ?
zonage de saisine seuil à 10000m²	10	44 087 0010	/ LES CHAUMES	(Haut moyen-âge - Epoque moderne) cimetière
zonage de saisine seuil à 10000m²	11	44 087 0011	LA CAILLETTE / LA CAILLETTE	(Mésolithique ancien - Mésolithique moyen) occupation
zonage de saisine seuil à 10000m²	13	44 087 0013	LA CAILLETTE / LA CAILLETTE	(Néolithique moyen - Néolithique final) occupation
zonage de saisine seuil à 10000m²	14	44 087 0014	LA CAILLETTE (3) / LA CAILLETTE	(Age du bronze - Age du fer) occupation
zonage de saisine seuil à 10000m²	15	44 087 0015	LA CAILLETTE / GRAND FAY DES AUBRAIS	(Haut-empire - Bas-empire) occupation
zonage de saisine seuil à 10000m²	16	44 087 0016	Les Basses Noés / La Clartière	(Néolithique - Age du bronze) occupation
zonage de saisine seuil à 10000m²	16	44 087 0016	Les Basses Noés / La Clartière	(Néolithique - Age du bronze) sépulture
zonage de saisine seuil à 10000m²	18	44 087 0018	ABBAYE DE LA CHAUME / La Chaume	(Néolithique - Age du bronze) occupation
zonage de saisine seuil à 10000m²	22	44 087 0022	GUIBRELOU (3) / LES GRANDES VERSAINES	(Mésolithique récent - Néolithique final) occupation
zonage de saisine seuil à 10000m²	23	44 087 0023	GUIBRELOU (2) / LES GRANDES VERSAINES	(Premier Age du fer - Haut-empire) occupation Tène finale
zonage de saisine seuil à 10000m²	28	44 087 0028	CHEMIN D'ARTHON / LES ARDILAIS	(Mésolithique - Néolithique) occupation Néolithique moyen II
zonage de saisine seuil à 10000m²	29	44 087 0029	LE GOULET 1 / LE COURTEAU / LES PRES NEUFS	(Second Age du fer - Haut-empire) occupation
zonage de saisine seuil à 10000m²	30	44 087 0030	LE GOULET 1 /	(Néolithique récent - Néolithique final) occupation
zonage de saisine seuil à 10000m²	31	44 087 0031	LE GRAND ETANG 1 /	(Mésolithique ancien - Néolithique final) occupation
zonage de saisine seuil à 10000m²	32	44 087 0032	LE GRAND ETANG 1 /	(République - Bas-empire) fossé
zonage de saisine seuil à 10000m²	32	44 087 0032	LE GRAND ETANG 1 /	(République - Bas-empire) occupation
zonage de saisine seuil à 10000m²	36	44 087 0036	GUIBRELOU (1) / LES GUIBRELOU	(Mésolithique récent - Néolithique ancien) occupation

zonage de saisine seuil à 10000m ²	37	44 087 0037	LES RIVIERES (1) / LE PRE PAGEAU / LA FOSSE MOUILLEE...	(Mésolithique - Néolithique) occupation
zonage de saisine seuil à 10000m ²	39	44 087 0039	L'AUBRAIS / LA CAILLETTE /	(Néolithique moyen - Néolithique final) occupation
zonage de saisine seuil à 10000m ²	40	44 087 0040	LE TREIL (1) / LES MARINNAIS / LES PETIT HERAY / LES TROIS JOURNEAUX	(Néolithique moyen - Néolithique final) occupation
zonage de saisine seuil à 10000m ²	42	44 087 0042	LA CLARTIERE / LA CLOSIERE	(Néolithique récent - Néolithique final) occupation
zonage de saisine seuil à 10000m ²	43	44 087 0043	SAINTE-CROIX (2) / LE CHARREAU DES ANGLÉS	(Néolithique) occupation
zonage de saisine seuil à 10000m ²	44	44 087 0044	LA GRANDE BOUCARDIERE (1) / LE CARTRON...	(Néolithique?) occupation
zonage de saisine seuil à 10000m ²	45	44 087 0045	LES BASSES NOES / L'OUCHE ANGE BOEUFs	(Moyen-âge classique) occupation
zonage de saisine seuil à 10000m ²	55	44 087 0055	GARGOULET / LE GARGOULET	(Epoque moderne - Epoque contemporaine) manoir

**Cartographie des zones de présomption de prescriptions archéologiques de la commune de Machecouil
élaborée à partir des vestiges significatifs connus au 23/09/2015**



- zonage de saisine seuil à 30 000m²
- zonage de saisine seuil à 10 000m²
- zonage de saisine seuil à 3 000m²
- zonage de saisine seuil à 100m²

Au-dessus de ces seuils de surface d'aménagement la DRAC est destinataire des dossiers d'aménagements projetés dans la zone de présomption et est susceptible de prescrire un diagnostic archéologique. Les fichiers SIG sont disponibles sur l'atlas des patrimoines à l'adresse suivante : <http://atlas.patrimoines.culture.fr/atlas/trunk/>